# **HSBC SFH (France)**

Rapport sur la qualité des actifs au 31 Décembre 2014



## I. Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Date des données : 30/11/2014

Données en €

Categories de créances	Encours
- Créances commerciales	-
- Crédits à l'exportation	-
- Crédits de trésorerie	-
- Crédits à l'équipement	-
- Crédits investisseurs à l'habitat	6 098 451 895
- Autres crédits	-

6 098 451 895

Types de contreparties	Encours
- Sociétés non financières et entrepreneurs	-
- Particuliers	6 098 451 895
- Autres	-

6 098 451 895

Types de garanties	Encours
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	1 060 426 440
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	-
- Caution délivrée par un établissement de crédit	5 038 025 455
- Caution délivrée par une entreprise d'assurances	-
- Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	-

6 098 451 895

L'unique organisme de cautionnement est le Crédit Logement (cf I.6)



2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Date des données : 30/11/2014

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	867 394 719
- Produit de la quotité définie à l'article R.515-2 du Code monétaire et financier	
et de la valeur du bien donné en garantie	193 031 720
	1 060 426 440

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	3 273 286 770
- Produit de la quotité définie à l'article R.515-2 du Code monétaire et financier	
et de la valeur du bien donné en garantie	1 764 738 684
	5 038 025 455





## 3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Date des données : 30/11/2014 Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	3 335 914	47
2003	15 754 502	204
2004	30 500 179	329
2005	90 799 880	752
2006	151 044 363	1 118
2007	101 269 284	736
2008	80 299 552	591
2009	44 996 729	335
2010	74 489 388	471
2011	82 376 368	565
2012	107 538 559	689
2013	119 138 501	700
2014	158 883 222	822
	1 060 426 440	7 359

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	2 905 515	53
2003	16 871 929	261
2004	39 667 238	518
2005	221 170 756	2 006
2006	349 999 173	2 930
2007	147 221 278	1 377
2008	126 210 493	1 212
2009	185 730 286	1 531
2010	347 373 103	2 444
2011	416 580 471	3 105
2012	781 863 526	5 282
2013	1 387 962 791	9 649
2014	1 014 468 896	6 247
	5 038 025 455	36 615



## 4) Répartition selon la durée résiduelle :

Date des données : 30/11/2014

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	186 575	2
1	524 366	25
2	3 174 688	73
3	7 996 176	152
4	15 574 480	229
5	32 722 642	378
6	36 768 246	415
7	42 585 003	417
8	48 549 136	439
9	50 657 339	411
10	59 620 628	438
11	95 269 260	642
12	67 738 537	483
13	77 734 500	495
14	84 113 617	456
15	50 268 350	298
16	87 002 006	486
17	79 965 656	422
18	59 299 785	313
19	64 827 561	300
20	14 228 150	70
21	16 221 210	90
22	19 991 706	109
23	18 175 400	94
24	26 299 623	118
25	931 800	4
·	1 060 426 440	7 359



Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	26 750	2
1	2 745 309	137
2	12 631 988	405
3	31 492 822	671
4	51 816 406	947
5	132 661 901	1 812
6	178 755 001	2 109
7	190 728 843	1 996
8	300 080 169	2 660
9	214 166 175	1 877
10	250 876 704	1 969
11	366 250 071	2 656
12	288 389 275	2 069
13	435 284 484	2 863
14	487 047 478	2 787
15	216 787 460	1 254
16	359 285 005	2 080
17	419 307 416	2 293
18	297 382 658	1 738
19	339 008 268	1 859
20	62 834 885	315
21	61 106 646	300
22	133 628 464	659
23	96 005 227	533
24	105 093 687	595
25	3 121 340	19
26	1 467 943	9
27	43 081	1
	5 038 025 455	36 615



5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

L'ensemble des biens apportés en garantie est localisé en France.

- 6) Répartition selon la pondération qui leur est attribué au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :
  - ✓ Prêts garantis par une hypothèque :

Pondération: 100%.

✓ Prêts garantis par un organisme de cautionnement :

Pondération: 100%.

L'unique organisme est le Crédit Logement dont la notation au 31/12/2014 est la suivante :

Organisme d'évaluation	Notation Long terme
Moody's	Aa3

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5).

Néant



II. Exposition sur des personnes publique	II.	<b>Exposition</b>	sur des	personnes	publique
---	-----	-------------------	---------	-----------	----------

Néant

#### III. Organisme de titrisation et entités similaires

Néant

#### IV. Valeurs de remplacement

Au 31/12/2014, les titres et valeurs suffisament liquides détenus par HSBC SFH (France) au titre du placement de ses fonds propres sont les suivants :

✓ Trésorerie (comptes nostro): 124 251 188 €

#### V. Remboursements anticipés

Au cours du 4ème trimestre 2014, le taux de remboursements anticipés totaux calculé sur le portefeuille de crédits immobiliers s'élève à 2.13% (Le taux est trimestriel).



#### VI. Risque de taux

Le fonctionnement de HSBC SFH (France) est tel que tant que HSBC France n'est pas en défaut, la structure n'est pas exposée au risque de taux, dans la mesure où les d'Obligations de Financement à l'Habitat, sont parfaitement adossées aux prêts consentis par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Dans le cas d'une dégradation de la notation de HSBC France sous A-1 par S&P ou A2 par Moodys, HSBC SFH (France) mettra en place de façon préventive 3 series d'instruments de couverture (taux et devises)

- Couverture du collateral transféré à la structure (Swap de l'actif)
- Couverture des obligations de financement à l'habitat (Swap du passif)
- Back to back avec HSBC France

Ainsi, dans le cas d'un défaut de HSBC France, le risque de taux et de change de HSBC SFH (France) sera couvert avec une contrepartie externe beneficiant d'une notation minimum (A-1 par S&P et A2 par Moodys).

#### VII. Couverture du besoin de liquidité

Au 31 Décembre 2014, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture sont estimées comme suit :

• Les paiements de principal et d'intérêts dus au titre des émissions sont couverts par les flux prévisionnels de principal et d'intérêts des prêts personnels immobiliers reçus en garantie.

Les besoins de liquidité à 180 jours sont donc couverts

Paris, le 15 Janvier 2014,

M. Samir El Aziz Directeur Général de HSBC SFH (France)

